



## Bulletin de l'association « Habitats et Energies Naturels »

Habitats et Energies Naturels est une association statut « loi 1901 » dont le but est d'informer et de promouvoir les techniques d'écoconstruction, le bâtiment bioclimatique et les énergies renouvelables.

N° 45 - Septembre 2012

## EDITO

### Habitat sain "contre" normes de constructions

Un des buts de HEN est de nous permettre de vivre dans un habitat sain et naturel.

En 2012, l'offre « écologique » est importante mais la construction est encadrée par des règles de plus en plus complexes augmentant le coût et poussant à des solutions industrielles, technologiques, chimiques. La qualité de vie des futurs habitants n'est pas le premier souci de ces règlements.

Voici quelques exemples :

- La réglementation sismique impose des ferraillements très robustes. Le coût de la maçonnerie a cru de 20% et il faut payer un bureau d'étude (BE) béton et une étude de sol même pour une maison individuelle. Les poteaux armés créent des ponts thermiques qui font perdre l'intérêt des solutions monomur. Le risque sismique est il réel ou imaginé par les lobbies ?
- La réglementation termites pousse à mettre un film synthétique enduit d'insecticide sous les fondations. On pollue le sol pour avoir une assurance durant 10 ans. La maison peut elle être saine sur de telles fondations? Heureusement d'autres solutions mécaniques commencent à apparaître.
- La norme électrique NF15100, initialement orientée sur la sécurité, force à la consommation de réseaux chers et non indispensables (Ethernet dans les chambres, pléthore de prises, alimentation pour une cuisinière électrique même si l'on en a une au gaz ...). Cela coûte cher, génère des champs potentiellement dangereux, mais il faut tout mettre pour obtenir le conseil.
- Les PLU et l'aménagement des lotissements peuvent rendre impossible la création de bâtiments bioclimatiques utilisant au mieux le soleil : imposition d'une mauvaise orientation, débords de toiture interdits, faible pente de toit limitant l'efficacité des panneaux solaires.
- La réglementation thermique 2012 incite à un modèle de maison étanche, muni d'une ventilation double flux et dont les ouvertures sont calculées par un BE thermique. Quel est l'impact sur la santé d'une vie isolée des influences extérieures (air frais, champs cosmiques et telluriques)? De plus les gains énergétiques sont présentés en masquant les coûts d'entretien des appareils (filtres et gaines de VMC...) et la durabilité des solutions recommandées (adhésif pour l'étanchéité, argon des vitrages ...).

Toutes ces contraintes sont verrouillées par le permis de construire, les prêts, assurances et les obligations des artisans.

Ces réglementations accroissent la complexité de la construction avec pour conséquences :

- L'apparition de nouveaux coûts : BE, certifications, assurances et taxes.
- L'augmentation du coût de la construction
- L'exclusion de plus en plus de gens de l'accès à un logement décent
- La domination des solutions industrielles proposées par des grosses sociétés

Le citoyen aisé est poussé à construire BBC qui est souvent une maison en bois traité, isolée par des films synthétiques et de la laine de roche, et ventilée par de l'air « filtré » ; les autres sont entassés en ville. Où est donc l'écologie ? Et les solutions saines ne sont pas offertes au plus grand nombre.

Vivre dans un environnement sain et naturel va-t-il être réservé aux autoconstructeurs se passant d'assurance et de prêt bancaire ?

Jean Desuché, Vice-président de HEN



## POINT DE VUE

### PETIT EOLIEN : TOURNER N'EST PAS PRODUIRE

Le petit éolien apparaît à beaucoup comme le complément idéal du photovoltaïque pour la production d'électricité domestique. Pour que cela fonctionne bien, il faut cependant que l'éolienne soit implantée sur un lieu correctement venté, sur un mât, et dégagée des obstacles qui génèrent des turbulences.

La mode est aujourd'hui à « l'éolienne de pignon », posée sur la maison elle-même.

Ne vous faites pas piéger, c'est un très mauvais endroit.

Les productions sont faibles car un bâtiment génère beaucoup de turbulences, le matériel fatigue et transmet des vibrations nuisibles au bâti.

Ce type d'installation est généralement livrée sans compteur, ce qui ne permet pas de visualiser la production.

Or la puissance générée par une éolienne évolue de manière exponentielle avec la vitesse du vent, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'énergie produite par vent faible, même si l'éolienne tourne.

Pour choisir un matériel, il est préférable de consulter un rapport d'essai réalisé par un bureau d'études indépendant, comme le SEPEN (Site Expérimental pour le Petit Eolien de Narbonne)

On trouve fréquemment dans ces rapports des matériels dont les données constructeurs ne correspondent pas aux résultats des tests. Cela ne provient pas toujours de l'éolienne, mais de l'ensemble éolienne/contrôleur/onduleur.

Le vent est un phénomène local, la production ne peut être sérieusement estimée qu'après étude de cartes de vent et mise en place de mesures sur une période de 3 mois minimum.

A vos mâts et bon vent.

Gilles Thommy et Dolorès Navarro

## LE GROUPEMENT D'ACHAT GRANULES DE BOIS.

Ce groupement continue pour une nouvelle saison de chauffage, mais sans appui sur l'association Distri-pellets. Le fabricant Biowood ne souhaite plus servir les groupements d'achats. Nous sommes donc passés par un revendeur intermédiaire.

Les conditions de commande et de livraison restent les mêmes : commande par palette (ou demi-palette exceptionnellement), réception de la livraison en une seule fois, un samedi matin, sur un site unique (actuellement à Besné 44160). Il faut disposer d'un utilitaire ou d'une remorque pour le transport jusqu'à son domicile. Le tarif cette année est de 265 € ttc la palette de 1050 kg en sacs de 15 kg +5 € / foyer de participation cotisation groupement HEN.

Contact : Dolores, navarro.dolo@gmail.com

## LE PROJET DE GROUPEMENT D'ACHAT DE BOIS-BÛCHE.

De plus en plus d'adhérents HEN utilisent le bois comme source d'énergie principale. Certains d'entre eux nous ont demandé de mettre sur pied un groupement d'achat de bois-bûches et de buchettes de bois compressées. Nous recensons actuellement les besoins des adhérents en ce domaine. Si vous êtes intéressé pour cette période de chauffe ou la prochaine, merci de prendre contact avec le secrétariat de HEN à [info@hen44.org](mailto:info@hen44.org)  
Didier BRUNET

## AGENDA

### Les animations gratuites proposées par HEN dans le cadre de la fête de l'énergie 2012 organisée par Nantes métropole :

Un cycle de 3 ateliers pédagogiques à COUËRON :

Il s'agit de comprendre, connaître et d'agir sur les dépenses énergétiques dues à notre propre logement.

**Atelier N°1:** « Énergies et Habitats : comment maîtriser la consommation des ressources ? »

Et si j'apprenais à mieux connaître mon habitat, pour qu'il me coûte moins cher en énergie ? Ce 1er atelier du cycle vous donnera une méthode et des outils concrets pour rendre votre logement plus économique.

**le mercredi 17 octobre de 18h30 à 20h30**

**Atelier N°2:** « Analysons la consommation des ressources dans mon habitat »

Pour ce 2ème atelier du cycle, venez avec vos factures pour mieux les comprendre en les analysant. Il n'en sera que plus facile de les diminuer !

**le mercredi 14 novembre de 18h30 à 20h30**

**Atelier N°3 :** Visite d'un logement « classique »

Séance de travaux pratiques pour ce 3ème atelier du cycle, avec l'étude sur place du logement grandeur nature d'une des familles ayant participé aux 2 ateliers précédents, pour voir où sont les améliorations possibles et récolter des idées à mettre en œuvre chez soi.

**le samedi 15 décembre de 10h à 12h**

Une visite d'une maison en autoconstruction :

**Samedi 8 Décembre à Couëron : Maison en paille en cours de réalisation**

Description en quelques mots :

- maison bioclimatique,
- ossature bois,
- remplissage murs en paille et en chanvre,
- ouate de cellulose en toiture,
- enduit terre et chaux,
- bardage bois. RDV à 10h au Super U de la Chabossière.

Renseignements et inscriptions auprès d'HEN : Tél 02 40 46 47 20, mail : [info@hen44.org](mailto:info@hen44.org).

## AGENDA (suite)

### 1ère REUNION SOLAIRE

☞ **le mercredi 3 octobre 2012 de 18h30 à 21h30** au CSC du Sillon de Bretagne

Ouvert à tous les adhérents ayant un projet, une installation en cours ou déjà réalisée de systèmes solaires thermiques ou photovoltaïques.

#### Programme proposé :

- le point sur l'opération de contrôle des chauffe-eau solaires,
- le suivi des installations solaires photovoltaïques,
- les projets en cours ou à venir,
- le choix des fabricants-distributeurs-installateurs.

Informations et inscriptions auprès de Thierry Grudé  
[solaire@hen44.org](mailto:solaire@hen44.org) - 02.40.64.37.08

LIEU : Centre Socio-Culturel du Sillon de Bretagne  
12 Avenue des Thébaudières St Herblain  
(près d'Auchan, route de Vannes, Tramway ligne 3)  
Porte d'entrée en bas de l'immeuble.

### REUNION GROUPEMENT ACHAT DE BOIS DE CHAUFFAGE

☞ **le mardi 9 octobre à 19h30 (date à confirmer)**

Faire le point des demandes des adhérents et propositions des fournisseurs.

Inscription obligatoire : 02 40 46 47 20 ou [info@hen44.org](mailto:info@hen44.org)

### REUNION ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

☞ **le lundi 8 octobre à 19h30 (date à confirmer)**

Pourquoi faire une isolation par l'extérieur, Comment procéder, Faire ou faire faire ?

Inscription obligatoire : 02 40 46 47 20 ou [info@hen44.org](mailto:info@hen44.org)

### Les RDV de l'HABITAT SAIN :

☞ **Samedi 13 octobre 2012 de 10 h à 12 h**

Maison neuve ossature bois et bioclimatique de quartier à Nantes  
Description en quelques mots :

- toit en bac acier + epdm
- cesi ,
- vmc double flux,
- isolation toit + mur en laine bois
- poêle à granulés

Lieu: RDV 27 rue de la Ruelle à Nantes

Tarifs : 3€ par adhérent - 5€ par couple, 10 € par famille non adhérente

☞ **Samedi 10 Novembre de 10 h à 12 h :**

Visite d'une maison réhabilitée en pierres à La Varenne (49)

Description en quelques mots :

- dalle chaux-chanvre,
- isolation mur extérieur fibre de bois + enduit respirant,
- isolation intérieure en laine de bois,
- serre au sud,
- poêle à bois,
- chauffe-eau solaire,
- installation photovoltaïque.

Lieu: RDV à 10h à l'église de la Varenne

Tarifs : 3€ par adhérent - 5€ par couple, 10 € par famille non adhérente

Contact: Sophie GUILLOUT, tel : 02 40 46 47 20 ou [info@hen44.org](mailto:info@hen44.org)

## CHANTIERS PARTICIPATIFS

### Maison bioclimatique à Couëron

Chantier ouvert en continu en semaine et/ou weekend  
Actuellement autoconstruction de l'ossature de l'étage.

Contact : Aurélien BOLLORE

tel: 06 64 22 82 57 ; mail: [neg\\_s@hotmail.com](mailto:neg_s@hotmail.com)

blog: [faimaison.blogspot.fr](http://faimaison.blogspot.fr)